



Les Chemins de Saint Jean

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN D'HERANS

N°26 FEVRIER 2019

Vœux du maire

C'est le moment pour moi de présenter

mes meilleurs vœux à chacun d'entre vous.

Mes Meilleurs Vœux pour un avenir qui apprend du passé, mais aussi un avenir qui se construit sur l'intelligence collective, un avenir pensé et réfléchi plutôt qu'opportuniste, un avenir ambitieux plutôt que replié sur lui-même, un avenir radieux plutôt que morose.

Car notre avenir commun repose aussi sur vous tous, hérandous et hérandounes de toutes générations, bénévoles de nos associations, agents du service public.

Le travail d'une équipe municipale, c'est à la fois de s'occuper du quotidien, du cadre de vie, de ce que l'on appelle la proximité, et dans le même temps, voir plus loin, développer les grands projets, à notre échelle, préparer l'avenir de la commune.

L'enjeu, c'est de trouver le bon équilibre. La proximité ne va pas sans prospective.

Vœux du maire

Page 1

Infos municipales

Page 2

Vie du village

Page 5

Infos pratiques

Page 8

Créer le quotidien n'a pas de sens, sans vision d'avenir.

Oser l'avenir, c'est avoir de l'ambition pour notre commune, c'est avoir de l'ambition pour Saint Jean. Et pourtant, il est difficile, pour un maire, en ce début de 2019, de ne pas être inquiet face aux incertitudes nationales !

Je laisserai le soin à l'équipe de rédaction, de vous présenter, les travaux de l'année 2019.

Avant de terminer mon propos, je remercierai :

- les associations,
- l'enseignante et le personnel de l'école,
- le personnel communal pour son implication au quotidien, pour le bon fonctionnement du service public et de la collectivité en général,
- l'ensemble de mon équipe, toujours aussi motivée, pour son soutien sans faille !

Bonne et Heureuse année 2019, et comme l'écrit si bien Philippe Geluck:

« Je vous souhaite tout ce que vous souhaiteriez qu'on vous souhaite mais en mieux !! »

Je vous laisse découvrir les pages qui suivent.

Le Maire , Jean-Pierre Viallat

Infos municipales

Le Syndicat Intercommunal des Eaux Saint Jean d'Hérans-Saint Sébastien



Dans le dernier numéro du bulletin nous annonçons le démarrage en Octobre de l'étape finale des travaux de rénovation du réseau d'eau alimentant Saint Jean d'Hérans. Comme vous pouvez le voir sur la photo ci-dessus, le gros-œuvre

du réservoir a pu être achevé avant les premières chutes de neige et les essais de remplissage et d'étanchéité sont actuellement en cours avant le raccordement définitif au réseau.

Enfouissement des réseaux secs : Route de la Pierre du Dôme en 2019

Les travaux d'extension du réseau fibre optique du Département de l'Isère se poursuivent en 2019 par la pose en canalisation enterrée de la fibre depuis la Mairie jusqu'à Saint Sébastien le long de la Départementale 228.

Le Conseil Municipal lors des séances des 28/02/2018 et 18/10/2018 a décidé de profiter de cette opportunité pour enfouir également les réseaux « secs » (France Télécom, distribution d'électricité Basse Tension, éclairage public), comme cela a déjà été réalisé à Villard de Touage en 2016 (bulletin N°15) et Touage en 2018 (bulletin N°25).

Le coût des travaux est de l'ordre de 285 000 €TTC dont seulement 97 000 € à la charge de la commune grâce à environ 68% de subvention du Syndicat d'Electricité De l'Isère et du SIE du Drac.



Rénovation des logements communaux

La commune possède un parc de logement à vocation sociale

-Place de la Mairie : un appartement dans la Mairie

-Place de l'église et du temple, trois appartements dans l'ancienne 'Maison Sylvestre' et quatre appartements dans l'ancienne cure.

Au fil des ans, une rénovation de plusieurs éléments de ce parc était devenue indispensable, en particulier en ce qui concerne l'isolation thermique. Un tel projet s'inscrit dans le cadre du réseau TEPOS pour la réduction des consommations énergétiques et dans les programmes de réhabilitation des logements communaux.

Toutefois la commune n'ayant pas actuellement la capacité à emprunter, les seules ressources

budgétaires de la commune ne lui permettent pas de financer une rénovation dans des délais raisonnables.

Les débats menés au sein du conseil durant l'année 2017 ainsi que la concertation avec les locataires ont permis de retenir la solution consistant à vendre une partie des logements pour pouvoir financer la rénovation du reste du parc, en particulier les logements dans l'ancienne cure sur la Place de l'église et du temple (voir photos).

Le conseil du 24 janvier 2018 a donc procédé à la mise en vente des trois appartements de la 'Maison Sylvestre', étant entendu que leurs locataires sont légalement prioritaires pour acheter leur logement.



Façade Sud - Logement A - T3 environ 85 m²



Façade Sud - Logement B - T2 environ 85 m²
Logement C - T2 d'environ 85 m²



Façade Nord



- T4 d'environ 100 m² en R+1 -

Durant l'année 2018, parallèlement à cette vente qui devrait rapporter environ 130 000 €, le Conseil a missionné deux études pour s'entourer de conseils techniques (SEDI) et urbanistiques (CAUE).

Le diagnostic énergétique du SEDI (Syndicat d'Electricité De l'Isère) a été présenté au Conseil du 30 mai 2018. Il préconise, entre autre, une isolation des appartements et des combles de l'ancienne cure, le changement des portes et fenêtres, l'installation de VMC, la pose de robinets thermostatiques...

Le montant de ces travaux a été estimé à environ 160 000 € ce qui permettrait, en fonction des subvention attendues, d'atteindre l'équilibre budgétaire du projet.

Le Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE) de l'Isère a été consulté et a remis en septembre 2018 plusieurs recommandations sur la marche à suivre, en particulier concernant la nécessité de faire appel à un architecte pour la maîtrise d'œuvre.

Le Conseil du 12 septembre 2018 a donc lancé une consultation afin de désigner un maître d'œuvre.

Le Conseil du 5 décembre 2018 a retenu le cabinet d'architecte DLFA comme maître d'œuvre pour le suivi des travaux. Ces travaux seront programmés durant l'année 2019.

Tarifs de l'eau en 2019

Rappelons que depuis le conseil du 05 mai 2017 un effort est demandé aux hérandois en ce qui concerne la tarification de l'eau et assainissement, sachant que le prix facturé à l'abonné représente moins de la moitié du prix réel (voir le bulletin N°19).

L'autre moitié est payée par le budget général de la commune, c'est à dire par les taxes foncière, d'habitation et autres ressources fiscales. Cette situation pénalise les investissements nécessaires à la vie de la commune. Elle n'est pas pérenne d'autant plus que la loi a imposé le transfert de la compétence Eau des communes aux communautés de communes en 2020, la compétence Assainissement restant pour l'instant à la charge de la commune.

Le Conseil du 05 mai 2017 avait également mis fin à l'abattement pour les consommations supérieures à 150 m³ et prévu que désormais la facturation serait faite en deux temps : une facture en début d'année portant sur les parts fixes et en fin d'année une deuxième facture calculée selon le volume consommé.

Les conseils du 30 mai 2018 et 5 décembre 2018 ont considéré que l'effort nécessaire demandé aux hérandois pouvait être étalé dans le temps et différencié entre l'Eau et l'Assainissement.

Par conséquent le tarif de l'eau sera inchangé en 2019, seul le tarif de l'assainissement sera augmenté comme indiqué sur les tableaux ci-dessous.

Année 2018

(facture du 01/06/17 au 31/05/18)

Les tarifs de l'eau :

ménage : -1,15 €/m³
entreprise -1,39 €/m³
jardin: -1,15 €/m³
stabulation :-..... 0,60 €/m³

part fixe :.....65 €.

Les tarifs de l'assainissement :

logements raccordés aux collecteurs : 0,95 €/m³
part fixe :55 €.

Année 2019

(facture du 01/06/18 au 31/05/19)

Les tarifs de l'eau :

ménage : -1,15 €/m³
entreprise -1,39 €/m³
jardin: -1,15 €/m³
stabulation :-..... 0,60 €/m³

part fixe :.....65 €.

Les tarifs de l'assainissement :

logements raccordés aux collecteurs : 1,25 €/m³
part fixe :70 €.

Etat civil depuis août 2018

Décès

Marcelle JULIEN

Décédée le 04-09-2019

Jean-Paul NOURISSAT

Décédé le 18-12-2018

Guy CHEVALIER

Décédé le 04-01-2019

Mariages

Antoine BRAT et Marthe BOYADJIAN

le 15-12-2018

Alain FAUCHER et Catherine SALACE

le 06-10-2018

Naissances

Sacha CLARAMOND WAJLER le 21-11-2018

Vie du Village

Repas de fin d'année : 8 décembre 2018

Le repas de Noël fait partie des traditions dans beaucoup de villages. Il se tient souvent avant les fêtes de fin d'année, au début du mois de décembre.

A Saint Jean d'Hérans, comme chaque année, la municipalité propose aux habitants de participer à un repas organisé dans la salle des fêtes. Ainsi, le 8 décembre, plus d'une centaine de convives prenaient place autour de vastes tablées soigneusement décorées, dans une salle chamarrée

pour l'occasion. L'animation musicale était assurée par le groupe Les Zézette Taupe, groupe festif et joyeux du Trièves ; un concert qui permet à chacun d'apprécier le répertoire du groupe mélangeant musique rock et musette, de mesurer aussi l'énergie de leur chanteuse, qui n'est autre que Véronique Rawinski, évoluant dans un autre élément que les bureaux de la mairie.

Ce fut l'occasion de rire, de danser, et parfois même de chanter. Merci à eux pour cette journée festive.



« La main à la pâte »

L'article que vous allez lire a été écrit quelques jours avant qu'un accident frappe l'entreprise de Blandine Tisserant, qui, depuis le trois décembre 2015, apporte un moment précieux de rencontre tous les vendredis soir dans notre village. Cet événement (son camion a pris feu) ne donne que plus de valeur à ce portrait de femme et envie de la soutenir ; afin que perdurent les discussions et les rires entendus un soir par semaine sur la place, vous pouvez, si vous le souhaitez, apporter votre soutien en suivant le lien ci-après : <https://paypal.me/pools/c/8buiVks7fC>

Une camionnette se gare derrière le chevet de l'église de Saint Jean d'Hérans, à un endroit bien précis de la place de l'église et du temple. C'est vendredi. Il est environ 17h 30. La nuit tombe ce 4 janvier et il ne fait pas chaud. Très vite le côté du véhicule qui fait face à la fontaine s'ouvre et l'on découvre une jeune femme déjà très active. Depuis

le matin en effet, elle travaille une matière ancestrale, qui a toujours nourri l'humanité, et elle se propose de la cuire au feu de bois, par petits morceaux. Des personnes arrivent très vite, des voitures se garent, une animation s'installe peu à peu. Un rituel que certains ne ratent sous aucun prétexte.

C'est le « camion - pizza » de Blandine Tisserant. Il n'y a que le mardi et le mercredi où on ne le voit pas « se poser » dans le Trièves. C'est le « week-end » de Blandine.



Le jeudi, elle est à Saint Baudille-et-Pipet, le vendredi à Saint Jean d'Hérans, le samedi à Châtel-en-Trièves, le dimanche à Cornillon-en-Trièves et le lundi à Prébois ; sans compter les événements, baptêmes, vogues, lendemains de mariage, pour lesquels ses pizzas sont très appréciées. Un petit camion qui roule sur nos routes, dans notre territoire où l'isolement peut être redouté, et qui assure un lien ; on parle beaucoup aujourd'hui de lien social. Eh bien cette jeune femme courageuse, qui ne perd pas une minute – il faut faire cuire quatre pizzas en un quart d'heure – a très vite trouvé sa place dans un métier surtout masculin. Dès le premier jour, il y a eu affluence grâce au simple bouche-à-oreille. Il faut dire que son parcours personnel témoigne de l'énergie qui l'anime. Une fois son bac S en poche, Blandine voulait être sage-femme. S'étant très vite rendu compte que cette orientation n'était pas la sienne, elle a abandonné au bout de deux mois et a assuré une multitude de métiers différents ; des métiers pour lesquels elle a toujours apprécié les relations humaines. Petit à petit, elle s'est constitué un réseau de connaissances, et les personnes rencontrées dans les différents secteurs d'activité qui l'ont accueillie ne l'ont pas oubliée. Dire qu'elle a repris le camion qui venait déjà à Saint Jean, et dont le propriétaire voulait se séparer.

Venue ce soir-là en simple cliente pour acheter des pizzas, elle s'est vue proposer l'achat du véhicule aménagé. De retour à la maison, ses amis l'ont encouragée à saisir l'occasion. Des discussions

animées de cette soirée est né le projet. Un an de formation à la chambre des métiers, puis un stage dans son futur camion ont suivi. Le trois décembre 2015, Blandine en prenait les rênes.

Il faut la voir s'agiter dans son petit espace de travail, recevant à la fois les commandes (de vive voix ou grâce à son oreillette),

organisant les heures de livraison des pizzas sur un alignement de post-it, travaillant chaque pâton de 300 grammes, basculant les braises de droite à gauche sur la sole carrée de son four, sans négliger les habitués venus consommer une boisson en attendant la pizza commandée.

La pâte est artisanale : elle est pétrie à la main dans le laboratoire, le matin. Neuf kilos de farine en



pleine saison (l'été, le camion peut rester jusqu'à 23h 30). A 15h 30 la pâte lève. Blandine la bascule alors sur son plan de travail : elle boule la pâte. Une cinquantaine de pâtons de 300 grammes sont peu à peu confectionnés ; chaque pâton deviendra une pizza.

A 15h le four du camion est allumé, après avoir ôté les cendres de la veille. Il faut compter trois heures de chauffe. Un stère et demi de bois est ainsi brûlé par mois. Quand Blandine s'installe sur le lieu de vente, il y a toujours de la flamme dans le four. Il faut surtout que ça ne refroidisse pas. Et pourtant le four est régulièrement ouvert, car Blandine ne peut cuire qu'une pizza à la fois.



Tout le secret du pizzaiolo réside dans son travail de la pâte et la tenue de son four.

Les garnitures que Blandine propose sont appréciées : à côté des pizzas classiques, on peut trouver la pizza aux ravioles, la « mielleuse » (chèvre, miel et noix) ; il y a même pour Noël des pizzas au saumon et aux escargots !

Blandine ne regrette pas la décision prise ce fameux vendredi-soir entre amis. D'ailleurs, à l'écouter, on est persuadé qu'elle a encore beaucoup de projets. Sa motivation est sans aucun doute source de belles surprises.

Du cinéma à Saint Jean

Depuis de nombreuses années, le septième art circule sur notre territoire grâce à une poignée de bénévoles passionnés, qui ne comptent pas leur temps. Cette déambulation d'histoires filmées, proches ou non de notre vie, est assurée par une association dynamique, l'Écran Vagabond du Trièves. Grâce à un partenariat avec l'association Culture et Détente, ce que l'on nomme le cinéma a donc toute sa place dans notre commune : à deux pas de chez nous, pour une somme modique, on peut venir rêver, ou s'interroger, en pénétrant dans la salle obscure de la Maison pour tous, confortablement assis, tout en profitant d'une boisson chaude. Voici, pour les semaines qui viennent, la programmation offerte à Saint Jean d'Hérans.

Vendredi 8/02



18h **Mirai, ma petite sœur** (à partir de 6 ans)

20h30 **Monsieur** film indien, français réalisé par Rohena Gera



Vendredi 22/02



18h **Mia et le lion blanc** (à partir de 10 ans)

20h30 **Les invisibles** film français réalisé par Louis-Julien Petit avec Audrey Lamy, Corinne Masiero, Noémie Lvovsky.



..et le samedi 23 février **L'Incroyable histoire du facteur Cheval** film réalisé par Nils Tavernier avec Jacques Gamblin, Laetitia Casta.

Infos Pratiques

Vous envisagez des travaux immobiliers ?

Les dossiers d'urbanisme sont désormais à déposer en mairie le jeudi après-midi, sur rendez-vous à prendre par téléphone auprès du secrétariat (04.76.34.98.35).

Cela permet à la secrétaire de prendre le temps nécessaire à la bonne constitution du dossier avec les pétitionnaires et de vérifier que le dossier est complet.

Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux. Selon l'ampleur des travaux que vous entendez réaliser, il vous faudra obtenir une autorisation d'urbanisme en déposant un dossier en mairie:

- Déclaration préalable de travaux (DP)
- Permis de construire
- Permis d'aménager
- Permis modificatif d'un permis de construire ou d'aménager
- Permis de démolir

ou être légalement dispensé de toute autorisation.

Parmi les réalisations échappant à la déclaration de travaux, donc pouvant être réalisés librement, on peut citer: les piscines dont le bassin a une superficie inférieure à 10 m², les terrasses de plain-pied, la création d'une surface de plancher inférieure à 5 m², un aménagement intérieur sans création de surface de plancher ET sans modification de l'aspect extérieur

Pour tous les autres travaux, vous devez effectuer une déclaration de travaux ou, s'ils sont plus importants encore, obtenir un permis de construire.

Demande d'inscription sur les listes électorales

L'inscription en ligne sur les listes électorales est une démarche gratuite. Elle est accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect.

Pour pouvoir voter aux élections européennes du 26 mai 2019, il faut être inscrit avant le 31 mars 2019.

les informations municipales

vie du village, cérémonies, alertes oranges neige verglas, coupures d'eau d'électricité, alerte bus scolaires...

sur votre portable

Panneau Pocket, le panneau d'informations en temps réel sur votre téléphone portable.

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ

DISPONIBLE SUR
Google play

Disponible sur
App Store

DIAPRACHE
EN MUSSET
A PARTIR DE 19H
SALLE POLYVALENTE
BRL MUSSETTE
ET D'OTHER FEST'IF
REPAS 10 EUROS
RESERVATION AU
05-46200811/10H

Mairie de Saint Jean d'Hérans

Le Village – 38710 Saint Jean d'Hérans

Tél : 04 76 34 98 35 - Fax : 04 76 34 90 09 - Courriel : st-jean-dherans@wanadoo.fr

Bulletin élaboré par la Commission Information de la commune de Saint Jean d'Hérans

IPNS. Crédits photos p.1: D. Attané ; p.6,7: D. Michel ; p.2,5: P. Attané ; p.3 :CAUE